



## COMPTE RENDU

Secrétaire de Séance : DOUTRELANT Daniel

Absent excusé : RETAUX Guillaume, DILLY Laurent

### 1. Compte rendu de la réunion du 25 mars 2024

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 25 mars 2024.

### 2. Travaux liaison douce rue de l'Ecole et RD212, et mise en sécurité :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de Travaux de Mise en sécurité de la RD212 / Rue de l'Ecole, de prolongation de la liaison douce VIA FRANGENA RD212 et création rue de l'Ecole Liaison douce VIA FRANGENA & Rue de l'Ecole entre la rue de la Rose et le centre de la commune. Également des aménagements de gestion du pluvial, de sécurité sont également prévus. Un appel d'offres a été lancé le 28 mars 2024 avec une remise des offres à la date limite du 5 avril 2024 à 12heures.

L'estimation prévisionnelle est de 109 935.00€ HT

4 entreprises ont répondu à l'appel d'offre

Suivant son offre et après analyse réalisée par l'assistant maître d'ouvrage VRDAO, concernant le prix et le mémoire technique, l'entreprise DUCROCQ TP, de Nielles les Bléquin, a été retenue pour un montant total de 99 000€ HT soit 118 800€ TTC

Hors appel d'offres, viendront s'ajouter les prestations suivantes :

- Etude de maître STOVEN 974.00€ HT soit 1 168.80€ TTC
- INGEO pour le bornage 1 119.88€ HT soit 1 343.86 € TTC
- Blot Electricité 1 641.39€ HT soit 1 969.67€ TTC
- VRDAO bureau d'études 5 900.00€ HT soit 7 080.00€ TTC

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le résultat de l'appel d'offre et autorise le Maire à établir les ordres de services à l'entreprise DUCROCQ TP concernant le marché suivant les disponibilités financières pour les montants mentionnés ci-dessus et valide les prestations hors marché, reprise ci-dessus.

### 3. Rue de la Fontaine, trottoirs :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de Travaux de la rue de la Fontaine concernant la réfection de trottoirs de la Mise en sécurité et de la création de zone de stationnement, qu'un appel d'offres a été lancé le 29 avril 2024 avec une remise des offres à la date limite du 3 mai 2024 à 12heures.

L'estimation prévisionnelle est de 53 945.00€ HT

3 entreprises ont répondu à l'appel d'offre

Suivant son offre et après analyse réalisée par l'assistant maître d'ouvrage VRDAO, concernant le prix et le mémoire technique, l'entreprise DUCROCQ TP, de Nielles les Bléquin, a été retenue pour un montant total de 52 653.00€ HT soit 63 183.60 TTC

Hors appel d'offres, viendrons s'ajouter les prestations suivantes :

- SARL THOME VRD 5 254.43€ HT soit 6 305.32€ TTC

- VRDAO bureau d'études 3 000.00€ HT soit 3 600.00€ TTC

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le résultat de l'appel d'offre et autorise le Maire à établir les ordres de services à l'entreprise DUCROCQ TP concernant le marché suivant les disponibilités financières pour les montants mentionnés ci-dessus et valide les prestations hors marché, reprise ci-dessus.

#### **4. Point travaux, catastrophes naturelles :**

Le Maire rappelle au conseil, les différents travaux prévus dans le cadre du dossier de catastrophes naturelles

- chemin des Chartreux : 17 800€ HT, aménagement à faire sur le fossé
- rue de l'Ecole : 12 932.50€ HT, tronçon pluvial à refaire
- RD212 : 2 948€ HT, réfection chemin piétonnier
- chemin Borgnon : 24 773.60€ HT, 230m de voirie à refaire

La subvention obtenue de l'Etat est de 41 972.35€.

Le Maire informe le conseil qu'il a déjà perçu un acompte de 12 591.70€.

Le Département a annoncé une aide de 10 524€ mais nous sommes en attente de l'arrêté.

#### **5. Décision modificative :**

Après avoir présenté au conseil, l'incidence des travaux sur le budget 2024 et des conséquences financières, le conseil municipal accepte la proposition de modification du budget reprise ci-dessous :

Imputations	Budget Précédent	Modification	Nouveau Budget
023. D-OsF	25 799.89	60 846.00	86 645.89
65888. D- RF	344 800.13	-60 846.00	283 954.13
021. R-OsF	25 799.89	60 846.00	86 645.89
10222. R- RF	500.00	11 504.00	12 004.00
1348. R- RE	0.00	38 763.00	38 763.00
2152. D- RE	165 570.00	111 113.00	276 683.00

#### **6. Location de salle, organisation des déchets :**

Le Maire informe le conseil de l'évolution à venir de la collecte des déchets « tri ménager, bio déchets » intégrant une part d'incitatif. Il précise l'incidence concernant les locations de la salle Michel Biausque, et la mise à disposition des locaux aux associations.

Le Maire propose de modifier le contrat de location pour application au 1<sup>er</sup> janvier 2025, un article spécifique « gestion des déchets » précisera chaque locataire de la salle devra reprendre ses déchets. Concernant les associations, le sujet sera traité ultérieurement.

#### **7. Demande de concession cimetière :**

Le conseil municipal maintient les conditions reprises dans la délibération du 21 novembre 2012.

Un courrier de réponse sera envoyé dans ce sens à la personne ayant fait la demande.

#### **8. Résultats sondages :**

Fête du Solstice d'été :

Très très peu de réponse pour la participation à la réunion d'organisation, donc en découdre une certaine inquiétude pour la fréquentation le jour J.

Patrimoine :

Très très peu de réponse pour l'organisation en raison de la charge actuelle jusque fin juin, la décision de maintenir ou pas sera prise lors d'une réunion fin août début septembre.

#### **9. Questions diverses :**

- **Centre aéré :**

Le Maire informe le conseil que le tarif du centre aéré de Saint Martin lez Tatinghem, avec qui nous avons une convention, reste identique à 2023 pour 2024. Le changement de tarif interviendra en septembre 2024.

En revanche, le Maire propose pour le fonctionnement et ce dès 2024 :

- ne prendre en charge que la participation au centre aéré d'été,
- que les familles souhaitant bénéficier de l'offre s'inscrivent à la mairie de Wisques, avant de remplir le dossier en mairie de Saint Martin lez Tatinghem, si cela n'est pas fait, la participation aux frais ne sera pas couverte par la mairie de Wisques.

• **Défense incendie :**

Lors du DECI de la commune, nous avons défini un contrôle pour Wisques, des sites de défense incendie tous les 3 ans, l'échéance étant 2024. Le 19 février, le contrôle a été effectué par l'entreprise SICP de Houdain, son rapport fait état de quelques anomalies.

Pour y remédier, nous avons sollicité la société Veolia qui nous a transmis 2 propositions :

- la 1<sup>ère</sup>, pour le remplacement du PI 006, route de Setques (face au château d'eau), d'un montant de 3 104.21€ HT soit 3 725.05€ TTC.
- la 2<sup>e</sup>, pour diverses interventions, remplacement bouchon Dn 100 et 70, rue de l'Ecole PI 001, remplacement bouchon non capote Dn 100 et Dn 70, PI 009, nettoyage/graisage : entretien courant, PI 001/002/009/014, capacité/test d'aspiration, chemin des Chartreux PI 016, pour un coût total 1 123.20€ HT soit 1 347.84€ TTC.

• **Déplacement radar pédagogique, route de Setques sens Longuenesse :**

Le Maire propose au Conseil de déplacer le radar pédagogique situé route de Setques et de le mettre (toujours route de Setques) mais à proximité du carrefour avec la route d'Hallines.

La prestation pour réaliser ce déplacement s'élève à 1 211.54€ HT suivant le devis reçu des Ets Blot.

Le conseil municipal autorise le Maire à faire effectuer ce changement.

Wisques, le 16 mai 2024

Gérard WYCKAERT

Le Maire,



